

ECOLE DE CONDUITE F.T.S.R.

Bureau ouvert : lundi au vendredi (10h-12h /14h-19h)
samedi (10h-12h /14h-16h)

56 rue Aimé Raseteau – 86100 CHATELLERAULT

TEL. 05.49.21.09.25

Agrément : E21 086 0004 0

FORMATION POST PERMIS : 7 h

L'arrêté du 02 mai 2019 introduit dans le code de la route la possibilité d'une formation post permis exclusivement réservée aux conducteurs novices. En proposant l'opportunité d'une telle formation complémentaire, la Sécurité routière s'attaque au phénomène bien connu de sur-confiance qui survient entre six mois et un an après l'obtention du permis de conduire et qui est la cause d'une mauvaise appréciation des risques et donc d'un accidentalité particulièrement élevé.

Entre le sixième et le douzième mois suivant l'obtention du permis de conduire, un rendez-vous est donc proposé aux jeunes conducteurs afin d'agir et réduire l'accidentalité présente chez les jeunes permis.

Ce rendez-vous a pour but :

- de susciter chez les conducteurs novices un processus de réflexion sur les comportements au volant et leurs perceptions des risques au moment où ils acquièrent de l'expérience.
- de réduire la période du permis probatoire (gain de 6 mois pour les AAC, gain d'un an pour les B traditionnels) et ainsi d'atteindre plus rapidement le maximum de 12 points et en conséquence de réduire également le coût de l'assurance.

Pour qui ?

Les titulaires d'un 1^{er} permis de conduire depuis au minimum 6 mois et au maximum 12 mois.

Comment ?

7 heures de formation par groupe de 6 à 12 personnes dans un de nos centres de formation (Châtellerault ou Dangé Saint Romain).

Avantages ?

Réduction de la période probatoire :

- AAC : 12 points en 1 an et demi au lieu de 2.
- Formation traditionnelle : 12 points en 2 ans au lieu de 3.

DOCUMENTS POUR LA CONSTITUTION DU DOSSIER

- Une photo et signature dématérialisées (Chez un photographe ou un photomaton agréé documents)
- Une photocopie recto-verso de la pièce d'identité, passeport ou carte de séjour.
- Une photocopie du certificat individuel de participation à la J.D.C.
- Une photocopie d'un justificatif de domicile datant de moins de 6 mois au nom du candidat. S'il habite chez un hébergeant, facture et pièce d'identité au nom de celui-ci ainsi qu'une attestation d'hébergement sur l'honneur datée et signée par l'hébergeant et l'hébergé.
- Une photocopie du livret de famille dans le cas où le candidat ne porte pas le même nom de famille que son représentant légal.



COUT DES PRESTATIONS

15 € x 7h = **105,00 € ttc**

Programme de la formation

Séquence 1 : Présentation de la formation : (durée : 10 min)

- Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion,
- Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention.

Séquence 2 : Questionnaire d'entrée en formation : (durée : 15 min)

- Se connaître en tant que conducteur,
- Connaître et prendre en compte ses limites.

Le questionnaire permet de :

- Se définir en tant qu'individu et usager de la route,
- Aborder les différentes thématiques de la formation,
- Disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences.

Séquence 3 : Constitution du groupe : (durée : 35 min)

- Se présenter,
- Confronter ses expériences au groupe,
- Découvrir sa singularité,
- Créer du lien,
- Alternance de techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique,
- Echanges permettant de faire part des expériences de chacun (type de véhicules, de trajets, etc...).

Séquence 4 : Traitement du questionnaire d'autoévaluation : (durée 45 min)

- Confronter ses expériences au groupe,
- Découvrir le groupe,

Le questionnaire permet d'exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques de chacun.

Séquence 5 : Perception des risques : (durée 1 heure)

- Se positionner face aux risques,
- Se confronter à la perception des autres,
- Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender les risques.

Il s'agit de :

- Évaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves,
- Échanger collectivement sur les résultats de ces évaluations,
- Dégager des tendances au sein du groupe,
- Mettre en avant la subjectivité du groupe.

Séquence 6 : Situations complexes : (durée 1 h 15min)

- Comprendre et résoudre des situations complexes : l'enjeu se situe dans la capacité à comprendre et résoudre des situations complexes à partir de supports photos, vidéos ou autres présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner, et au sein du groupe, face aux situations présentées. En deuxième partie de journée, il s'agit de « stratégie de mobilité » et rendre son déplacement plus sûr.

Séquence 7 : Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes : (durée 1 h 45min)

- Être capable de construire et d'anticiper ses déplacements,
- Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.),
- Être conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.),

La réflexion est menée à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des paires, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc...).

Séquence 8 : Choix de mobilité : (durée 1 heure)

- Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement,
- Être sensibilisé aux questions environnementales,
- Découvrir des modes de déplacement alternatifs.

L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes.

Séquence 9 : Bilan avec engagement : (durée : 15 min)

- Bilan individualisé accompagné de conseils en lien avec la conduite.

La conclusion de la journée amène chaque participant à s'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe.

DELIVRANCE DE L'ATTESTATION EN FIN DE FORMATION